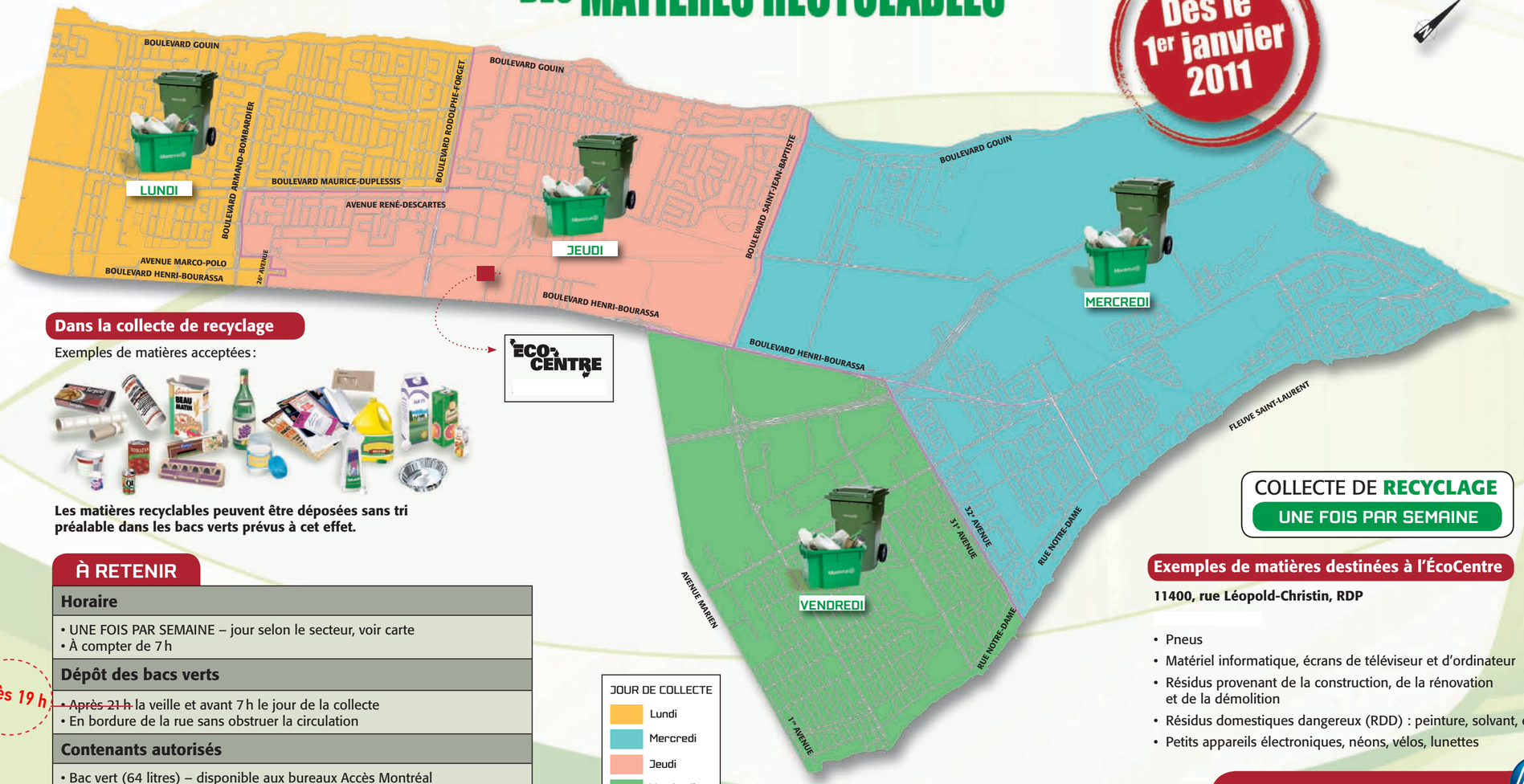
JOUR DE COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES



Dans la collecte de recyclage

Exemples de matières acceptées :

Les matières recyclables peuvent être déposées sans tri préalable dans les bacs verts prévus à cet effet.

À RETENIR

Horaire
• UNE FOIS PAR SEMAINE – jour selon le secteur, voir carte • À compter de 7 h
Dépôt des bacs verts
• ~~Après 21 h~~ la veille et avant 7 h le jour de la collecte • En bordure de la rue sans obstruer la circulation
Contenants autorisés
• Bac vert (64 litres) – disponible aux bureaux Accès Montréal • Bac vert roulant (360 litres) fourni par l'arrondissement au printemps 2011

Après 19 h

Règlement sur les services de collecte R.R.V.M. c. S-0.1.1

COLLECTE DE **RECYCLAGE**
UNE FOIS PAR SEMAINE

Exemples de matières destinées à l'ÉcoCentre

11400, rue Léopold-Christin, RDP

- Pneus
- Matériel informatique, écrans de téléviseur et d'ordinateur
- Résidus provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition
- Résidus domestiques dangereux (RDD) : peinture, solvant, etc.
- Petits appareils électroniques, néons, vélos, lunettes

Renseignements 311
www.ville.montreal.qc.ca/info-collectes

POUR L'HORAIRE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES, VOIR DE L'AUTRE CÔTÉ DU DÉPLIANT



Plus on recycle, moins on jette!

Recycler plutôt que jeter! Voilà **un comportement responsable**, un mode de vie, une opération économique qui optimise l'utilisation de nos ressources.

Saviez-vous qu'actuellement, nous recyclons seulement 36 % de toute la matière utilisée dans notre arrondissement? Pour les prochaines années, notre **objectif** est d'atteindre collectivement **60 %**, ce pourquoi l'arrondissement allouera un maximum de ressources à la récupération à compter de 2011.

Pour y parvenir, il faut non seulement récupérer plus, mais il faut aussi récupérer mieux!

Dès le printemps 2011, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles mettra à la disposition des citoyens des bacs verts roulants de 360 litres, qui permettront de réduire de manière significative le volume de déchets destinés à l'enfouissement.

En conséquence, la collecte des ordures ménagères sera ramenée à une fois par semaine sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement en 2011. Ce faisant, nous nous adaptons aux habitudes d'une forte proportion de nos citoyens qui disposent déjà de leurs déchets une seule fois par semaine.

Je vous invite donc à consulter attentivement les cartes de l'arrondissement reproduites dans ce dépliant afin de connaître l'horaire de vos collectes des déchets domestiques et des matières recyclables à compter du 1er janvier 2011.

C'est avec enthousiasme et fierté que nous vous convions à réaliser, au quotidien, ce **choix d'avenir** pour notre arrondissement!

Chantal Rouleau
Mairesse de l'arrondissement

www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat

Imprimé sur du papier contenant 100% de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo. Procédé sans chlore. Recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.